

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 28 JUIN 2011

COMPTE RENDU

Transmis aux Conseillers Municipaux le	05 JUILLET 2011
Diffusé sur le site Internet de la Ville le	

ORDRE DU JOUR

- 1) Désignation du secrétaire de séance
- 2) Approbation du procès verbal de la séance du 24 mai 2011
- 3) Compte rendu des décisions prises par Monsieur le Maire au titre de la délégation reçue du Conseil municipal en application des dispositions de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales – Rapporteur : Monsieur Olivier DOSNE
- 4) Attribution d'une subvention à l'association « Association Sportive – Collège Jules Ferry » - Rapporteur : Madame Jeannine CHERY
- 5) Attribution d'une subvention à l'association « Jeunes Joinvillais de Barbusse » - Rapporteur : Monsieur Michel DESTOUCHES
- 6) Attribution d'une subvention à l'association « Joinville Leader club » - Rapporteur : Monsieur Michel DESTOUCHES
- 7) Augmentation d'une subvention à l'association « La Belle Equipe » - Rapporteur : Madame Chantal DURAND
- 8) Vente de la parcelle U95 sis 14 boulevard du Maréchal Leclerc – Rapporteur : Monsieur Jean-Jacques GRESSIER
- 9) Approbation de la convention constitutive d'un groupement de commandes relative à la passation du marché d'exploitation du chauffage des bâtiments communaux – Rapporteur : Monsieur Patrice GENTRIC
- 10) Convention avec la Ville de Paris – Espace Dubreuil – Rapporteur : Monsieur Francis SELLAM
- 11) SIPPAREC – Adhésion du Département de l'Essonne et modification des statuts du Syndicat – Rapporteur : Monsieur Jean-Jacques GRESSIER
- 12) Modification du règlement de fonctionnement des établissements Petite Enfance municipaux – Rapporteur : Madame Jeannine CHERY
- 13) Convention opération « Tous en Club » 2011-2012 – Rapporteur : Madame Emmanuelle CONRAD
- 14) Délibération portant expérimentation de l'entretien professionnel annuel – Rapporteur : Monsieur Olivier DOSNE
- 15) Personnel communal - Définition des ratios promus-promouvables – Rapporteur : Monsieur Olivier DOSNE
- 16) Personnel communal – Tableau des effectifs – Rapporteur : Monsieur Olivier DOSNE
- 17) Approbation de la modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) – Rapporteur : Monsieur Jean-Jacques GRESSIER
- 18) Approbation du compte rendu annuel à la collectivité locale Eiffage arrêté au 31 décembre 2010 – Rapporteur : Monsieur Jean-Jacques GRESSIER
- 19) Approbation du dépôt d'une déclaration préalable pour la division des parcelles T17, T18, T19, T97, T20 et de la vente du lot 3 issu de la division de la T20 à Eiffage aménagement, et approbation du dépôt d'une déclaration préalable pour la division des parcelles T27 et T28 – Rapporteur : Monsieur Olivier DOSNE
- 20) Prorogation de la promesse de vente du 31/33 Boulevard du Maréchal Leclerc

- 21) Subvention auprès du CDT et du Conseil Régional pour la création d'une zone d'escale au Port de Plaisance
- 22) Questions diverses.

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 05 AVRIL 2011

La séance est ouverte à 20 h 30

Elle est présidée par Monsieur Olivier DOSNE

ASSISTE DE :

NOM		PRESENTS	EXCUSES ET REPRESENTES EN DONNANT POUVOIR A		ABSENTS	
ADJOINTS	Mme Chantal DURAND	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
	M. Patrice GENTRIC	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
	Mme Marie-Paule de FABREGUES	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
	M. Jean-Jacques GRESSIER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
	Mme Emmanuelle CONRAD	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
	M. Michel DESTOUCHES	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
	Mme Jeannine CHERY	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
	M. Patrice POSEZ	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
	Mme Virginie TOLLARD	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	M. Michel DESTOUCHES	<input type="checkbox"/>	
Majorité municipale	CONSEILLERS MUNICIPAUX	M. Francis SELLAM	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
		Mme Chantal ALLAIN	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
		M. André BIZEUL	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
		Mme Nadine MIRAULT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
		M. Pierre MARCHADIER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
		Mme Nadine CREUSOT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
		M. Brahim BAHMAD	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
		Mme Amèle EWART	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	M. Francis SELLAM	<input type="checkbox"/>
		M. Jean-Marie PLATET	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		Mlle Isabelle PERCHE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		M. Alain BARUGEL	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		Mme Liliane MOUGEOT- DAMIDOT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>Quitte la séance à 21h50 donnant procuration à Mme Nadine MIRAULT</i>	<input type="checkbox"/>
		M. Boutaïeb KADDANI	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		M. Benoît WILLOT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
liste « Joinville en Mouvement »	Mme Florence WEISSLER- LOPEZ	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	M. Benoit WILLOT	<input type="checkbox"/>	
	M. Marc VERSTRAETE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
	Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
liste « Pour Joinville Ensemble et Unis	M. Yves TAMET	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
	M. Olivier AUBRY	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
	Mme Sylvie MERCIER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
	M. Areski OUDJEBOUR	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
	Mme Sandra GRELLIER	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	M. Oliver AUBRY	<input type="checkbox"/>	
	M. Gérard OUTTIER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	

Nombre de membres composant le Conseil municipal	33
Nombre de membres en exercice	33
Nombre de membres présents à la séance	29
Nombre de membres excusés représentés	4
Absent	0

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 05 AVRIL 2011

M. LE DEPUTE-MAIRE : Mes chers collègues, avant de commencer l'examen des différents points à l'ordre du jour de notre Conseil Municipal, je vous signale que vous avez reçu, sur table, deux points supplémentaires, qui ne figuraient pas sur la convocation qui vous a été adressée. Le premier est relatif à la prorogation de la promesse de vente des parcelles X3, X12 et X134.

Le second est relatif à une demande de subvention pour la création d'une zone d'escale au Port de Plaisance, je soumetts à votre approbation l'adjonction de ces deux points.

Le Conseil, à l'unanimité, accepte d'inscrire ces deux points à l'ordre du jour de la séance (points 20 et 21).

1	DESIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SEANCE
	<i>Le Conseil désigne M. Brahim BAHMAD</i>
	unanimité

* *
*

2	APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MAI 2011	
	<i>Le Conseil approuve le procès verbal par :</i>	
Pour	19	M. Olivier DOSNE, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie TOLLARD, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRAULT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT.
Contre	-	-
Abstention	09	M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET, (liste « Joinville en Mouvement ») – M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, M. Gérard OUTTIER, (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)
<i>Ne prennent pas part au vote : Mme Chantal DURAND, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Brahim BAHMAD, M. Boutaïeb KADDANI, Mme Sandra GRELLIER</i>		

* *
*

3	COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR M. LE MAIRE AU TITRE DE LA DÉLÉGATION REÇUE DU CONSEIL MUNICIPAL EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
	<i>Le Conseil prend acte des décisions prises par le Maire</i>

* *
*

4	ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION « ASSOCIATION SPORTIVE – COLLEGE JULE FERRY »
<i>Le Conseil :</i>	

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 05 AVRIL 2011

– Décide d'allouer une subvention de fonctionnement de 350 € à l'association « Association sportive – collège Jule Ferry ».

unanimité

* *
*

5

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION « JEUNES JOINVILLAIS DE BARBUSSE »

Le Conseil :

– Décide d'allouer une subvention de fonctionnement de 1 000 € à l'association « Jeunes Joinvillais de Barbusse ».

unanimité

* *
*

6

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION « JOINVILLE LEADER CLUB »

Le Conseil :

– Décide d'allouer une subvention de fonctionnement de 1 500 € à l'association « Joinville Leader Club ».

unanimité

* *
*

7

AUGMENTATION DE LA SUBVENTION A L'ASSOCIATION « LA BELLE EQUIPE »

Le Conseil :

– Décide d'allouer une subvention de fonctionnement de 800 € à l'association « La Belle équipe » en sus de la subvention votée de 500 €.

unanimité

* *
*

8

VENTE DE LA PARCELLE U95 SIS 14, BOULEVARD DU MARECHAL LECLERC

Le Conseil :

– Décide le déclassement de la propriété communale sise 14 Boulevard du Maréchal Leclerc à Joinville-le-Pont, cadastrée section U n° 95.

– Autorise la cession à la Société SCI JOINVILLE RUE BERNIER (émanation de l'Entreprise Les Nouveaux Constructeurs) située 33, avenue du Maine 75015 PARIS de la parcelle U n°95 d'une contenance de 77 m² située 14 boulevard du Maréchal Leclerc à Joinville le Pont.

– Le prix de la vente est de 57 000 €. Tous les frais, droits et honoraires auxquels pourra donner lieu la cession définie à l'article 1^{er} seront à la charge de l'acquéreur. Les contributions et taxes de toute nature

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 05 AVRIL 2011

auxquelles les biens sont ou seront assujettis seront acquittées par l'acquéreur à compter du jour de la signature du contrat de vente. Le déplacement de réseaux et d'installations électriques existantes sur la parcelle se fera aux frais de la Commune de Joinville-le-Pont.

– Les conditions suspensives de la vente sont :

- obtention d'un permis de construire devenu définitif,
- absence de prescriptions archéologiques,
- absence de servitude de nature à remettre en cause le permis de construire.

– Autorise la Société SCI JOINVILLE RUE BERNIER à déposer, sur cette parcelle, toutes autorisations d'urbanisme nécessaires à la réalisation de vente.

– Autorise le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du CGCT ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du CGCT, à engager toute démarche et à signer les documents liés à la vente.

unanimité

* *
*

9

APPROBATION DE LA CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES RELATIVE A LA PASSATION DU MARCHE D'EXPLOITATION DU CHAUFFAGE DES BATIMENTS COMMUNAUX

Le Conseil :

– Approuve la convention constitutive d'un groupement de commandes relative à la passation du marché d'exploitation du chauffage dans les bâtiments communaux à conclure entre le Centre Communal d'Action Sociale de Joinville-le-Pont et la Commune.

– Précise que la Commune sera le coordonnateur du groupement de commandes.

– Autorise Monsieur le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes au nom de la Commune.

unanimité

* *
*

10

CONVENTION AVEC LA VILLE DE PARIS – ESPACE NATURE DUBREUIL

Le Conseil :

– Approuve la convention avec la Ville de Paris de mise à disposition de l'espace nature Dubreuil pendant la période estivale et autorise le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du CGCT ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du CGCT, à la signer en exécution de la présente délibération.

unanimité

* *
*

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 05 AVRIL 2011

11	ADHESION DU DEPARTEMENT DE L'ESSONNE AU SIPPAREC, TRANSFORMATION EN SYNDICAT MIXTE OUVERT ET MODIFICATION DES STATUTS
<i>Le Conseil :</i>	
<ul style="list-style-type: none"> – Approuve l'adhésion du département de l'Essonne au Sipparec. – Approuve le projet de statuts entérinant notamment la transformation du Sipparec en Syndicat mixte ouvert relevant des articles ML 5721-1 et suivants du Code Générale des Collectivités Territoriales consécutivement à cette adhésion. 	
unanimité	

* *
*

12	MODIFICATION DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DES ETABLISSEMENTS PETITE ENFANCE MUNICIPAUX		
<i>Le Conseil :</i>			
<ul style="list-style-type: none"> – Approuve les modifications apportées aux règlements de fonctionnement des établissements Petite Enfance municipaux. 			
pour	<table border="1"> <tr> <td align="center">32</td> <td> M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie TOLLARD, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRAULT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET, (liste « Joinville en Mouvement ») – M. Olivier AUBRY, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Sandra GRELLIER, M. Gérard OUTTIER, (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis ») </td> </tr> </table>	32	M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie TOLLARD, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRAULT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET, (liste « Joinville en Mouvement ») – M. Olivier AUBRY, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Sandra GRELLIER, M. Gérard OUTTIER, (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)
32	M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie TOLLARD, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRAULT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET, (liste « Joinville en Mouvement ») – M. Olivier AUBRY, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Sandra GRELLIER, M. Gérard OUTTIER, (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)		
contre	-		
abstention	1		
	Mme Sylvie MERCIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)		

* *
*

13	CONVENTION OPERATION « TOUS EN CLUB » ENTRE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE DU VAL-DE-MARNE 2011-2012
<i>Le conseil :</i>	
<ul style="list-style-type: none"> – Approuve la convention « Tous en Club » avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Val-de-Marne. – Autorise Monsieur le Maire à les signer au nom de la Commune. 	
unanimité	

* *
*

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 05 AVRIL 2011

14	DELIBERATION PORTANT EXPERIMENTATION DE L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL ANNUEL	
<p><i>Le Conseil :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – Met en place, à titre expérimental, l'entretien professionnel, au titre des années 2011 et 2012 pour les fonctionnaires titulaires appartenant à la catégorie hiérarchique A. Toutefois cet entretien ne concernera pas les médecins territoriaux, psychologues ainsi que le Directeur Général des Services. – Cet entretien professionnel se substituera à la notation en 2011 et 2012 pour ces fonctionnaires. – L'entretien professionnel portera principalement sur : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les résultats professionnels obtenus par le fonctionnaire eu égard aux objectifs qui lui ont été assignés et aux conditions d'organisation et de fonctionnement du service dont il relève, ➤ La détermination des objectifs assignés au fonctionnaire pour l'année à venir et les perspectives d'amélioration de ses résultats professionnels, compte-tenu, le cas échéant, des évolutions prévisibles en matière d'organisation et de fonctionnement du service, ➤ La manière de servir du fonctionnaire, ➤ Les acquis de son expérience professionnelle, ➤ Le cas échéant, ses capacités d'encadrement, ➤ Les besoins de formation du fonctionnaire eu égard, notamment, aux missions qui lui sont imparties, aux compétences qu'il doit acquérir et aux formations dont il a bénéficié, ➤ Les perspectives d'évolution professionnelle du fonctionnaire en termes de carrière et de mobilité. <p>Le supérieur hiérarchique direct établira et signera le compte-rendu de l'entretien qui comportera une appréciation générale littérale traduisant la valeur professionnelle du fonctionnaire.</p> <p>La valeur professionnelle des fonctionnaires sera appréciée sur la base de critères déterminés en fonction de la nature des tâches confiées et du niveau de responsabilité.</p> <p>Ces critères, fixés après avis du Comité Technique Paritaire porteront sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ L'efficacité dans l'emploi et la réalisation d'objectifs ➤ La capacité d'encadrement ou à exercer des fonctions d'un niveau supérieur ➤ Les compétences professionnelles et techniques ➤ Les qualités relationnelles <p>Les modalités d'organisation de l'entretien professionnel respecteront les dispositions fixées par le décret n°2010-716 du 29/06/2010 (convocation du fonctionnaire, établissement du compte-rendu, notification du compte-rendu au fonctionnaire, demande de révision de l'entretien professionnel, saisine de la Commission Administrative paritaire).</p>		
pour	32	<p>M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie TOLLARD, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRAULT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, M. Boutaïeb KADDANI</p> <p>M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET, (liste « Joinville en Mouvement ») – M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Sandra GRELLIER, M. Gérard OUTTIER, (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)</p>
contre	-	-
abstention	01	Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT

* *

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 05 AVRIL 2011

*

15	DEFINITION DES RATIOS PROMUS-PROMOUVABLES PERSONNEL COMMUNAL
-----------	---

Le Conseil :

– Décide dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de ressources humaines en matière d'avancement de grade, d'adopter au titre de l'année 2011, les taux de promotions définis comme suit pour les cadres d'emplois ci dessous visés.

– Autorise Monsieur le Maire à prononcer les avancements de grade sur cette base, sous réserve que la valeur professionnelle et les acquis de l'expérience professionnelle des agents le justifient.

CADRES D'EMPLOIS D'ORIGINE	CADRES D'EMPLOIS D'AVANCEMENT	RATIOS D'AVANCEMENT
Attaché	Attaché Principal	100% après examen professionnel 50% au choix
Rédacteur	Rédacteur principal	50%
Rédacteur principal	Rédacteur chef	100% après examen professionnel 50% au choix
Adjoint administratif 2 ^{ème} classe	Adjoint administratif 1 ^{ère} classe	100%
Adjoint administratif 1 ^{ère} classe	Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	60%
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	30%
Ingénieur	Ingénieur Principal	100%
Technicien	Technicien principal 2 ^e classe	100%
Technicien principal 2 ^{ème} classe	Technicien principal 1 ^{ère} classe	100% après examen professionnel 50% au choix
Agent de Maîtrise	Agent de Maîtrise principal	30%
Adjoint technique 2 ^{ème} classe	Adjoint technique 1 ^{ère} classe	100%
Adjoint technique 1 ^{ère} classe	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	50%
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	Adjoint Technique principal 1 ^{ère} classe	50%
Adjoint du patrimoine 2 ^{ème} classe	Adjoint du patrimoine 1 ^{ère} classe	100%
Professeur d'enseignement artistique de classe normale	Professeur d'enseignement artistique hors classe	100%
Infirmière de classe normale	Infirmière de classe supérieure	100%
Educateur de jeunes enfants	Educateur principal de jeunes enfants	50%
Educateur principal de jeunes enfants	Educateur Chef de Jeunes enfants	100% après examen professionnel 50% au choix
ATSEM 1 ^{ère} classe	ATSEM principal 2 ^{ème} classe	50%
ATSEM principal 2 ^{ème} classe	ATSEM principal 1 ^{ère} classe	50%
Auxiliaire de Puériculture 1 ^{ère} classe	Auxiliaire de Puériculture principal 2 ^{ème} classe	50%
Auxiliaire de Puériculture principal 2 ^{ème} classe	Auxiliaire de Puériculture principal 1 ^{ère} classe	50%
Adjoint d'animation 2 ^{ème} classe	Adjoint d'animation 1 ^{ère} classe	100%
Adjoint d'animation 1 ^{ère} classe	Adjoint d'animation principal	50%

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 05 AVRIL 2011

	2 ^{ème} classe	
Adjoint d'animation principal 2 ^{ème} classe	Adjoint d'animation principal 1 ^{ère} classe	50%
Animateur	Animateur principal	50%
Animateur principal	Animateur chef	100% après examen professionnel, 50% au choix
unanimité		

* *
*

16	RESSOURCES HUMAINES – TABLEAU DES EFFECTIFS			
<i>Le Conseil :</i>				
– Le tableau des effectifs est modifié comme suit à compter du 1 ^{er} juillet 2011 :				
<i>EMPLOIS</i>		<i>MODIFICATIONS</i>		
GRADE	EMPLOIS BUDGETES	SUPPRESSION	CREATION	TOTAL DES EMPLOIS
Agent de Maitrise	15		1	16
unanimité				

* *
*

17	APPROBATION DE LA MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME
<i>Le Conseil :</i>	
– Approuve le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme, tel qu'il est annexé à la présente délibération.	
– Conformément à l'article R.123-24 et R.123-25 du Code de l'Urbanisme, la présente délibération fera l'objet d'un affichage en Mairie pendant un mois, mention de cet affichage sera insérée dans un journal diffusé dans le département. La présente délibération sera en outre publiée au recueil des actes administratifs mentionnés à l'article R.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.	
– Conformément à l'article L.123-10 du Code de l'Urbanisme, le dossier de modification du PLU approuvée est tenu à la disposition du public au service Urbanisme et Aménagement de la Mairie (4 ^{ème} étage de l'Hôtel de Ville, 23 rue de Paris) aux heures d'ouverture du service.	
– Le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme sera exécutoire dans un délai d'un mois suivant sa réception par le Préfet et après accomplissement des mesures de publicité mentionnées à l'article 2.	
<i>En l'absence de M. Olivier DOSNE et de M. Alain BARUGEL</i>	
unanimité	

* *
*

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 05 AVRIL 2011

18		APPROBATION DU COMPTE RENDU ANNUEL A LA COLLECTIVITE LOCALE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2010
<i>Le Conseil :</i>		
– Approuve le compte rendu annuel à la collectivité locale arrêté au 31 décembre 2010 remis par Eiffage Aménagement concessionnaire de la ZAC des Hauts de Joinville.		
Pour	21	Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie TOLLARD, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRAULT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI.
Contre	-	-
Abstention	10	M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET, (liste « Joinville en Mouvement ») – M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Sandra GRELLIER, M. Gérard OUTTIER, (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)
<i>En l'absence de M. Olivier DOSNE et de M. Alain BARUGEL</i>		

* *
*

19		APPROBATION DU DEPOT D'UNE DECLARATION PREALABLE POUR LA DIVISION DES PARCELLES T17, T18, T19, T77, T20 ET DE LA VENTE DU LOT 3 ISSU DE LA DIVISION DE LA T20 A EIFFAGE AMENAGEMENT, ET APPROBATION DU DEPOT D'UNE DECLARATION PREALABLE POUR LA DIVISION DES PARCELLES T27 et T28						
<i>Le Conseil :</i>								
– Autorise M. Jean Jacques Gressier à déposer deux déclarations préalables pour la division des propriétés suivantes :								
- propriété des parcelles cadastrées section T n°17, 18, 19, 20 et 77 en 3 lots - propriété des parcelles cadastrées section T n° 27 et 28 en 2 lots								
– Autorise la cession à Eiffage Aménagement située 3 avenue Morane-Saulnier- BP46- 78141 Vélizy Villacoublay Cedex, de la parcelle suivante :								
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Parcelle</th> <th>Surface (m2)</th> <th>Prix (1083 €/m2)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Lot 1</td> <td align="center">47</td> <td align="center">50 901 €</td> </tr> </tbody> </table>			Parcelle	Surface (m2)	Prix (1083 €/m2)	Lot 1	47	50 901 €
Parcelle	Surface (m2)	Prix (1083 €/m2)						
Lot 1	47	50 901 €						
– Précise que tous les frais, droits et honoraires auxquels pourront donner lieu la cession définie à l'article 2 sera à la charge de l'acquéreur. Les contributions et taxes de toute nature auxquelles les biens sont ou seront assujettis seront acquittées par l'acquéreur à compter du jour de la signature du contrat de vente.								
– Autorise le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du CGCT ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du CGCT, à engager toute démarche et à signer tous documents en exécution de la présente délibération								
Pour	21	Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES,						

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 05 AVRIL 2011

		M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie TOLLARD, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRAULT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI.
Contre	-	-
Abstention	10	M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET, (liste « Joinville en Mouvement ») – M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Sandra GRELLIER, M. Gérard OUTTIER, (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)
<i>En l'absence de M. Olivier DOSNE et de M. Alain BARUGEL</i>		

* *
*

20	PROROGATION DE LA PROMESSE DE VENTE DES PARCELLES X3, X12, X134	
<i>Le Conseil :</i>		
<p>– Modifie l'article 2 de la délibération n°12 du 29 juin 2010 en augmentant d'un mois le délai de réalisation du contrat d'achat pour le passer d'un an à 13 mois. La dernière phrase de l'article 2 est donc rédigée comme suit : « Le contrat d'achat devra être régularisé dans <i>les 13 mois suivants</i> de la présente délibération ».</p> <p>– Autorise le Maire, ou le cas échéant l'élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du CGCT ou l'élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du CGCT, à engager toute démarche et à signer tous documents en exécution de la présente délibération et notamment modifier le chapitre III de la promesse de vente.</p>		
Pour	23	M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie TOLLARD, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRAULT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI
Contre	-	-
Abstention	10	M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET, (liste « Joinville en Mouvement ») – M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Sandra GRELLIER, M. Gérard OUTTIER, (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)

* *
*

21	DEMANDE DE SUBVENTION – CREATION DUNE ZONE D'ESCALE AU PORT DE PLAISANCE	
<i>Le Conseil :</i>		
<p>– Autorise le Maire, ou le cas échéant l'élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du CGCT ou l'élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du CGCT, à solliciter une subvention au taux</p>		

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 05 AVRIL 2011

maximum auprès du Comité Départemental du Tourisme du Val-de-Marne et de la Région Ile de France pour une étude sur la création au Port de Plaisance de Joinville-le-Pont d'une zone d'escale pour bateaux à passagers.

– Précise que l'étude ne démarrera pas avant la notification des dites subventions.

unanimité

* *
*

QUESTIONS DIVERSES

Question Du groupe « Joinville en Mouvement »	Conseil municipal des enfants et des jeunes Comme mes collègues, j'ai pris connaissance en rentrant chez moi, le 21 juin au soir, de « l'invitation cordiale » qui m'était faite pour participer à la session de clôture du Conseil municipal des enfants et des jeunes. Chaque fois que cela m'est possible, je me fais un devoir d'être présent auprès des jeunes, dont les travaux sont souvent intéressants. À l'heure où j'ai pu lire le courrier, la séance était déjà terminée. Pouvez-vous nous expliquer les raisons de cette convocation a postériori ?
Réponse de M. LE MAIRE	La seule raison que je peux vous donner est que nous avons mal anticipé cette session de clôture et que les invitations sont parties trop tardivement. Certains d'entre vous ont reçu ce courrier la veille, d'autres le jour même en fonction des délais postaux. Je vous présente donc toutes mes excuses pour ce contretemps et je vous assure que nous ferons tout pour que cela ne se reproduise plus.
Question Du groupe « Joinville en Mouvement »	Épicerie sociale L'association « La clé de sol » porte avec l'Espace départemental des Solidarités du conseil général du Val de Marne, basé au château du Parangon à Joinville-le-Pont, et avec la mairie de Saint Maur des Fossés, un projet d'épicerie solidaire ouverte aux habitants de nos deux communes. L'objectif est d'apporter une aide alimentaire à une famille rencontrant des difficultés financières et de l'accompagner dans un projet en l'aidant à contrôler son budget. Des structures du même type fonctionnent notamment à Charenton, Sucy, Alfortville ou Fontenay. La participation de la ville de Joinville à ce projet a été sollicitée. Pouvez-vous nous faire savoir ce qu'il en est ?
Réponse de M. LE MAIRE	Nous avons été contactés pour soutenir financièrement la création de cette structure en 2010. Si nous avons, dans un premier temps, marqué notre intérêt pour ce projet, nous avons rapidement dû décliner parce qu'il nous semblait que le projet associatif n'était pas mûr. Nous avons depuis peu repris contact avec l'Espace Départemental des Solidarités sur ce dossier. Il semblerait que l'association ait sérieusement avancé dans le montage de ce projet. Nous en suivons donc l'évolution.
Question Du groupe « Pour Joinville Ensemble et Unis »	Nous avons appris avec étonnement que l'Etat envisage d'implanter une zone de tri et de transfert de déchets sur les terrains délaissés de l'autoroute A4/A86. Cette initiative est en totale contradiction avec les engagements pris par l'Etat à l'issue de la concertation de 2006 qui ne prévoyait que des aménagements à caractère ludique à cet emplacement. Nous sommes, comme les riverains résolument opposés à ce projet. Comptez-vous laisser installer cette zone de tri et de transfert de déchets sous l'autoroute ou vous y opposer ?
Réponse de M. LE MAIRE	Monsieur Aubry, je vais porter (ou reporter !) à votre connaissance la réponse que j'ai faite à une association qui m'a posé mot pour mot, il y a quelques jours, la question que vous venez de formuler.

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 05 AVRIL 2011

Ce projet d'installation d'une « déchetterie » sur les délaissés de l'autoroute est un projet ancien des services techniques de la Ville, auquel je me suis opposé dès mon arrivée à la Mairie. Je suis donc étonné que vous ne vous n'en ayez plus souvenir mais je vais toutefois vous rassurer.

Lors du dernier Conseil Municipal, j'ai réaffirmé avec force mon engagement à ne pas rendre ces terrains constructibles pour des activités tertiaires et encore moins pour des activités polluantes ou générant des nuisances, et ma volonté que soit enfin traités les problèmes de pollution, d'assainissement et de lutte contre le bruit. Ce que je retiens des projets récemment évoqués par l'Etat, c'est que ce dernier ouvre la porte à une éventuelle vente des terrains délaissés de l'autoroute, ce qui n'avait jusqu'alors jamais été évoqué et dont nous ne pouvons que nous réjouir, tout comme nous pouvons le faire de l'annonce du lancement d'ici quelques mois, en 2012, de l'enquête publique préalable à la réalisation des travaux d'assainissement de l'autoroute.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à

Le Secrétaire de Séance

M. Brahim BAHMAD

Le Maire de Joinville-le-Pont

Olivier DOSNE